

Thouaré-sur-Loire le 02/05/18

**Sortie du PPP de l'Hôtel de Ville : plus de 720 000 € d'économie**

Le Conseil Municipal de la Ville s'est tenu le lundi 23 avril. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour, parmi lesquels la sortie du Partenariat Public Privé (PPP) de l'Hôtel de Ville. Lors des débats, Cécile Heurtin, adjointe déléguée aux Finances, a rappelé de manière objective, la conclusion du rapport de la Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire, sur le contrat de partenariat public privé (PPP) conclu avec la société Loire Océan Développement (LOD) pour la valorisation et le développement du centre-bourg. « Le cœur de ce PPP est la construction d'un nouvel Hôtel de Ville. Outre une mise en concurrence discutable du choix de l'assistant à maîtrise d'ouvrage, deux problèmes de fond ont été constatés : le fondement juridique pour recourir à un PPP est apparu extrêmement fragile et le montage financier, au regard d'une maîtrise d'ouvrage publique, s'est avéré coûteux pour la collectivité. En effet, l'outil PPP est une procédure dérogatoire au droit de la commande publique, dont la justification doit être précisément étayée. En l'espèce, la complexité du projet ou l'avantage économique du PPP n'ont pas été démontrés. En application de la jurisprudence du Conseil Constitutionnel, le droit commun de la commande publique aurait donc dû s'appliquer. De plus, le montage financier, à travers en particulier une subvention de 727 600 € versée au titulaire du PPP, en plus des loyers annuels correspondant au coût de la construction, apparaît plus coûteux que le choix d'une maîtrise d'ouvrage publique, qui pouvait aisément se faire assister en tant que besoin, selon les pratiques habituelles des communes de cette taille. Le choix d'un PPP, plutôt qu'une maîtrise d'ouvrage publique, génère un surplus de dépenses publiques de 1,8 M€ soit un coût majoré de près de 50 % (5,6 M€ plutôt que 3,8 M€) ». En conclusion M. le Maire, Serge Mounier, s'est interrogé sur le fait d'avoir une pénalité de sortie au bout de 5 ans, de constater à ce jour une économie de près de 800 000 € pour l'intérêt des Thouaréens, soit 18,5 % d'économie sur le coût de l'Hôtel de Ville. Il rappelle que la négociation obtenue a porté sur la marge réalisée par l'opérateur intermédiaire.